

■ **Gilefti SA**, à Lancy, CH-660-0369985-7, commerce d'articles, produits et marchandises (FOSC du 02.10.2008, p. 8/4675240). La clause statutaire relative à la reprise de biens effectuée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 27.05.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 27.05.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier no 7871 du 02.06.2009
(05055568 CH-660.0.369.985-7)